



Déroulement de notre collaboration

- **Consultation** : Au cours d'un premier entretien gratuit et sans engagement, nous étudions ensemble votre projet, à l'aide d'inspiration de thèmes de mariage ou d'événement.
 - **Devis et Mandat** : Nous vous envoyons rapidement un devis personnalisé et détaillé, précisant notre périmètre d'intervention, les modalités de paiement et nos **conditions générales de vente (CGV)***.
 - **Contrat*** : Après avoir formalisé notre accord par la signature d'un **contrat**, nous commençons la première sélection des prestataires et vous faisons parvenir un planning des différentes étapes des préparatifs de votre mariage ou de votre événement jusqu'au jour-J.
 - **Suivi** : Nous vous adressons un point d'avancement régulier par téléphone et par email.
 - **Présence** : Selon la formule retenue, nous sommes présents le jour-J pour coordonner les prestataires et nous assurer du bon déroulement de cette journée d'exception.
 - **Honoraires** : Nous vous facturons des honoraires payables selon un calendrier tel que décrit sur le devis qui comprend un forfait administratif non remboursable. Nous ne prenons pas de marge sur les prestataires ; nous vous faisons bénéficier des meilleurs tarifs accordés à *Noces d'Afrique*. Vous réglez ainsi directement les prestataires, en toute transparence.
 - **Conseils** : Tout au long de notre collaboration, nous vous conseillons, nous vous proposons sans imposer. A tout instant, c'est vous qui choisissez, qui décidez.
 - **Localisation** : Nous intervenons en priorité sur Kinshasa et Johannesburg mais nous pouvons également nous déplacer dans d'autres régions ou pays en incluant des frais d'hébergement et de déplacement.
- * **N.B.** : Le contenu et les termes de notre collaboration peuvent être changés ou être actualisés, n'hésitez pas à nous demander par email une version actualisée.